

Mediapost

LE JOURNAL DES FORÇATS DE LA PUBLICITE - sept 2011

Fédération syndicale des activités Postales et de Télécommunications
25 rue des Envierges 75020 Paris Tel : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

SUD
PTT
MEDIAPOST
Union
syndicale

Témoignages de Médiapostier-es !

■ Ils ou elles travaillent à la distribution, à l'assemblage, dans les bureaux... et expliquent ce qui ne va pas ■ En octobre, les salarié-es vont voter pour élire leurs représentant-es ■ C'est tout à fait naturellement que SUD leur donne la parole ■ Pour SUD l'action syndicale avec ses délégué-es c'est d'abord de porter les demandes du personnel ■ Exemples...

Marcel, distributeur dans le Nord

«Moi, je ne demande pas à être payé comme un cadre. J'ai signé un contrat de 17h00 par semaine avec Mediapost, je sais bien que je suis là pour travailler. Mais si ma feuille de route me dit, avec les cadences de la convention collective, que je vais être payé 4h30 et qu'en réalité et sans traîner, j'ai passé 6h15, je dois être payé comme tout salarié qui se respecte.»...
«Cette convention collective, employeur et syndicats signataires nous l'ont vendue pour notre plus grand bonheur. Mais à quoi elle sert si mes heures ne sont pas payées ?»

Stéphanie à la méca en Bretagne

«Moi, je me demande comment peut-on faire pour être pris en compte dans cette entreprise. Je travaille à la mécanisation avec la machine d'assemblage. Je suis préparatrice-manutentionnaire, franchement être classifiée en I-2 ce n'était pas réclamer le Pérou ? Pourtant dans l'accord en 2009 des syndicats signataires ont accepté ce maintien au plus bas des salaires de la distribution directe. Si on fait une comparaison avec les centres de tri, les conditions de travail sont équivalentes et pourtant il n'existe pas de classe I-1. Que devient la règle du code du travail -A travail égal, salaire égal- ??

Nordine, magasinier dans le Sud

“ Moi, j'ai l'impression d'être le bouche-trou dans l'établissement. A chaque fois qu'il y a un problème à régler c'est moi qu'on vient voir. Que ce soit technique comme les fuites d'eau, réparer une fenêtre qui ferme mal ou de gestion du personnel pour remplacer le chef de centre quand il est absent, on sait me trouver. On n'hésite pas à me demander de faire de la formation pour expliquer aux nouveaux comment ils doivent faire... Par contre, avec mon expérience acquise, soi-disant indispensable pour que ça tourne, il n'y a aucune revalorisation à me proposer. Je suis bloqué sur ma fonction. Il n'y a pas de promotion possible. Le problème chez Mediapost, c'est qu'on donne beaucoup et on a pas grand-chose en retour...”



Chantal, distributrice dans le Centre

«J'étais contente d'avoir trouvé un boulot. Même à temps partiel, ce contrat me permettait de donner un plus à mes enfants. Pendant trois ans, moi j'ai tenu avec des conditions de travail difficiles, mais c'est ma voiture qui a lâché. J'ai demandé de l'aide pour pouvoir en racheter une autre, mais Mediapost n'a rien donné. Pourtant, elle leur a bien servi ma voiture. Des tonnes de papiers, j'ai transporté. La direction m'a fait signer un papier sur ce que je ne devais pas faire dans ma voiture, comme si elle était à eux ! Combien ça coûterait à l'entreprise si elle devait avoir son parc de voitures comme à La Poste ? Aujourd'hui, après avoir pris mes congés, on me dit que je vais être licenciée. Si je faisais les comptes entre les indemnités kilométriques qu'on m'a versées et le carburant au plus haut, l'assurance obligatoire de Mediapost, l'entretien et l'usure, finalement c'est pas moi qui ai la chance de trouver un contrat, c'est Mediapost qui a bien profité de ma voiture.

Joseph dans le Sud-Ouest

«Quand mon conjoint a dû quitter la région pour ne pas perdre son emploi, j'ai demandé à Mediapost si une mutation était possible pour moi. J'ai évoqué l'hypothèse d'être muté dans le groupe car il y avait un gros centre de tri de La Poste et une agence Chronopost là-bas. Clairement on m'a fait comprendre qu'il ne fallait pas espérer de ce côté là. Pourtant, à chaque fois que je reçois du courrier du groupe, on me présente les choses comme si on en profitait tous. J'ai dû attendre des mois avant d'être finalement transféré sur un établissement Mediapost et en plus avec baisse du nombre d'heures au contrat. J'ai pas eu l'impression que Mediapost faisait un gros effort pour concilier vie personnelle avec la vie professionnelle.»

Carole dans les Alpes

“Je souhaite à personne d'avoir la maladie qui m'est tombée dessus et qui m'a immobilisée pendant six mois. Mais ce qui devient insupportable c'est lorsque au moment de ma reprise on m'a mis mes feuilles de paie à zéro euro sous prétexte que j'avais eu du trop-perçu. A temps partiel, moi le trop-perçu entre Mediapost et la Sécu, je ne l'ai même pas constaté. Mais être à zéro euro pour vivre, au-delà du fait que SUD m'a dit que c'était illégal, c'est impossible à vivre. Et pourtant Mediapost le fait. Je ne demande pas qu'on me donne de l'argent en plus, mais qu'on nous débarrasse de ces tracasseries, la maladie suffisant largement. La subrogation ce n'est pas un luxe, c'est Mediapost qui nous paye ce qu'il nous doit et qui se paye avec la Sécu.”

Même si les prénoms et les lieux ont été changés, ces Mediapostier-es ne sortent pas de notre fiction et sont bien réels. Ils ont bénéficié du soutien de délégué-es SUD. Certaines situations ont été résolues d'autres sont plus compliquées et nécessitent un rapport de force et une présence de SUD plus importante chez Mediapost. Des raisons convaincantes pour voter et rejoindre SUD !

**Elections
Comités d'établissement
des régions
Délégué-es du personnel
d'établissement**



Fédération SUD PTT :
01 44 62 12 03

Région IDF :
Miloud Mekid :
06 33 69 08 30

Région Méditerranée :
Edith Joly
06 26 79 90 03

Région Nord-Est:
Au Nord - Evelyne Boulanger :
06 86 02 35 90
A l'Est - Philippe Jeanroy
06 88 88 22 99

Pour plus d'information

Les Accords, comme la
Convention Collective et nos
“Médiapest” se
trouvent sur notre
site internet :
www.sudptt.org
activités postales
distribution directe

Délégué syndical central :
Dominique Majorel
06 61 76 40 96

Région Sud-Ouest :
Jean-Pierre Charrondière :
06 15 77 04 40

Région Ouest :
Jacqueline Saillant :
06 24 23 47 49

Région Bourgogne-Rhône- Alpes :
Georges Gauthier :
06 86 57 72 16